

Les acteurs de la négo nationale



À L'ALLIANCE



AUN-CSSDM

Assemblée d'unité de négociation du CSSDM

Composition

- Tous les membres en règle.

Rôle

- Accepter ou refuser le contenu relatif à une convention collective et toute autre décision relative à la négociation et à l'application de la convention collective.
- Décider de recourir à la grève ou d'exercer tout moyen d'action relatif à la négociation d'une convention collective si les moyens envisagés peuvent entraîner une pénalité pécuniaire ou une perte de revenus ou encore s'ils peuvent conduire à des mesures disciplinaires entraînant la perte de droits ou d'avantages individuels ou collectifs.



APD-CSSDM

Assemblée des personnes déléguées du CSSDM

Composition

- Délégués d'établissements et délégués syndicaux des établissements.

Rôle

- Désigner les membres au CFN.

CA

Conseil d'administration de l'Alliance

Composition

- 8 membres du Conseil d'administration élus.

Rôle

- Faire le lien entre les instances de la FAE et celles de l'Alliance.
- Recommander à l'APD-CSSDM la délégation du CFN en favorisant la représentation des secteurs.





À LA FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT

CFN

Conseil fédératif de négociation

Composition

- Comité exécutif de la FAE (5 élus).
- 9 délégations des syndicats affiliés
 - Alliance :
 - 8 délégués (4 membres du Conseil d'administration et 4 profs en exercices élus).
 - 2 conseillers (une conseillère ou un conseiller de l'Alliance et un prof de l'EDA ou de la FP).

Rôle

- Préciser les grandes orientations de la FAE.
- Assurer le contrôle politique de la négociation.
- Traiter de toute autre question relative à la négociation nationale (ex. : composition du comité, porte-parole aux tables, demandes syndicales, priorités, moyens de pression, entente de principe, etc.).
- Approuver les orientations générales du plan de communication en lien avec la négociation.

CN

Conseil de négociation

Composition

- Comité exécutif de la FAE (5 élus)
- 9 délégations des syndicats affiliés
 - Alliance :
 - 2 membres de CA (présidence et 1^{re} vice-présidence).
 - 1 conseillère ou un conseiller de l'Alliance.

Rôle

- Étudier les orientations et déterminer les priorités en cours de négociation.
- Donner son avis sur toute question relative à la négociation qui lui est soumise par une instance (CFN, CE, etc.).

Comité de négociation

Composition

- Porte-parole table sectorielle : M^e Nicolas Houle Gingras, avocat Rivest Smith.
- Porte-parole table intersectorielle : Marie-Andrée Bénard, conseillère à la FAE.
- Daniel Gauthier, vice-président aux relations du travail (enseignant membre du SEPI, secteur formation professionnelle).
- Roxanne Messier (enseignante membre de l'APPM, secteur secondaire).
- Roxanne Guay (enseignante membre du SEBL, secteur secondaire).
- Pascale Besner, conseillère syndicale.

Rôle (conformément aux décisions du Comité exécutif de la FAE et du CFN)

- Préparer toutes les phases de la négociation nationale.
- Préparer, compiler, lorsque nécessaire, et analyser les consultations.
- Préparer et rédiger les cahiers de demandes (sectoriel et intersectoriel).
- Étudier et analyser les propositions.
- Préparer les séances de négociation.
- Rédiger les textes des demandes syndicales et des contre-propositions.
- Collaborer avec les instances de négociation.
- Préparer les réunions des tables ou groupes de travail formés par le Comité exécutif.

CE FAE Comité exécutif de la FAE

Composition

- 5 membres du Comité exécutif élus

Rôle

- Exécuter les décisions et voir à l'application des résolutions du CFN et du CN.
- Coordonner la négociation nationale et en faire rapport au CFN.
- Coordonner les activités du CN.
- Former toute table ou tout groupe de travail que le comité juge nécessaire à la négociation nationale.
- Recommander, pour approbation au Conseil fédératif de négociation, la composition des tables de négociation et la personne porte-parole aux différentes tables de négociation nationale.
- S'assurer de la diffusion de l'information relative à la négociation nationale et soutenir les syndicats affiliés.
- Élaborer, après approbation du CFN, les orientations générales du plan de communication relatif à la négociation et assurer sa mise en oeuvre.
- Déclencher une consultation auprès des membres des syndicats affiliés sur la négociation au plus tard 6 mois, excluant juillet et août, après la confirmation de l'entente de principe.

CAM FAE Comité action-mobilisation de la FAE

Composition

- 5 membres issus des syndicats affiliés
— Marion Miller, enseignante membre de l'APPM

Rôle

- Élaborer des plans d'action et de mobilisation et formuler des recommandations au CE.
- Participer à la mise en oeuvre des moyens d'action et les soutenir.
- Collaborer avec les différents CAM des syndicats affiliés.
- Établir certaines collaborations avec les milieux syndical, populaire et communautaire, le cas échéant.
- Collaborer au processus de formation et d'information des membres.

TRAM FAE Table des responsables de l'action-mobilisation de la FAE

Composition

- 2 membres des syndicats affiliés, soit la personne responsable de l'action-mobilisation de chacun des syndicats et des membres du CAM de la FAE

Rôle

- Opérationnaliser les différents plans d'action.
- Arrimer le plan d'action avec les réalités et les défis des syndicats locaux. Opérationnaliser les différents plans d'action.

INSTANCES LOCALES



INSTANCES NATIONALES



COMITÉS

